

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XIV

Québec, 19 juillet 1902

No 48

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 765. — Les Quarante-Heures de la semaine, 765. — Lettre encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, 766. — Cérémonies religieuses, 775. — Nominations ecclésiastiques, 776. — Causerie philologique, 776. — Sur la terre étrangère, 779.

Calendrier

20	DIM.	b	IX apr. Pent. Octave de la Dédicace. <i>Kyr.</i> des dbles. II Vép., mém. du suiv., de S. Jérôme-Emilien (II Vép.) et du dim.
21	Lundi	†b	Ste Praxède, vierge.
22	Mardi	b	Ste Marie-Madeleine, pénitente.
23	Mercre.	r	S. Apollinaire, év. et mart.
24	Jeudi	†v1	Vigile de S. Jacques.
25	Vend.	r	S. Jacques, ap., 2^{cl.}
26	Samd.	b	STE ANNE, MÈRE DE LA B. V. M. , patronne de la Province, 1 ^{cl.} avec octave.

Les Quarante-Heures de la semaine

20 juillet, Sainte-Pétronille. — 21, Mont-Carmel. — 22, Standon. — 23, Cap-Saint-Ignace. — 24, Saint-Marcel. — 25, Saint-Alban. — 26, Notre-Dame de Lévis.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

Pape par la Divine Providence

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres
ordinaires, en paix et communion avec le siège
Apostolique

De la Très Sainte Eucharistie

(Suite et fin.)

Il est conforme à notre sujet, et il importe grandement de considérer que l'Eucharistie a été instituée par le Christ comme *un mémorial éternel de sa Passion* (1), et qu'elle montre au chrétien la nécessité de s'amender lui-même d'une façon salutaire. Jésus, en effet, a dit à ses premiers prêtres : *Faites ceci en mémoire de moi* (2), c'est-à-dire faites ceci pour commémorer mes douleurs, mes amertumes, mes angoisses, ma mort sur la croix. C'est pourquoi, ce sacrement et ce sacrifice est pour nous une exhortation assidue à faire pénitence en tout temps, à supporter les plus grands labeurs ; c'est aussi une condamnation grave et sévère des plaisirs que des hommes très impudents vanent et exaltent si fort : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne* (3). En outre, si l'on recherche avec soin les causes des maux présents, on constatera qu'ils proviennent de ce que la charité des hommes entre eux s'est affaiblie en même temps que se refroidissait leur charité envers Dieu ; ils ont oublié qu'ils étaient les fils de Dieu et frères en Jésus-Christ ; ils ne se préoccupent que de ce qui les concerne personnellement ; non seulement ils négligent les intérêts d'autrui, mais souvent ils les attaquent et les lèsent.

(1) S. Thomas d'Aquin, Opusc. LVII. Office de la fête du Saint Sacrement.

(2) Luc, XXII, 19.

(3) I Cor., XI, 26.

De là naissent des troubles fréquents et des luttes entre les diverses classes de citoyens ; l'arrogance, la dureté et les fraudes règnent chez les puissants ; la misère, l'envie et les divisions chez les petits. C'est en vain que l'on cherche un remède à ces maux, dans la crainte des châtimens, dans les conseils de la prudence humaine ; comme Nous l'avons Nous-même exposé plus d'une fois et longuement, il faut se préoccuper et s'efforcer d'obtenir que les diverses classes de citoyens soient unies par un mutuel échange de bons offices, par une concorde qui ait sa source en Dieu et qui produise des œuvres conformes à l'esprit fraternel et à la charité de Jésus-Christ. Le Christ a apporté sur la terre et a voulu allumer dans tous les cœurs cette charité qui seule pourrait donner quelque bonheur non seulement à l'âme, mais aussi au corps et même pour la vie présente. Elle réprime, en effet, dans l'homme, l'amour immodéré de lui-même, et elle tempère l'amour des richesses *qui est la racine de tous les maux* (1).

Il est certain que toutes les prescriptions de la justice doivent être observées en ce qui concerne les rapports des diverses classes de citoyens ; cependant, c'est surtout avec le secours et grâce au gouvernail de la charité qu'il sera possible d'obtenir enfin que, dans la société des hommes, *tout arrive à l'égalité salubre* que conseillait saint Paul (2) ; c'est par la charité seulement que cette égalité sera maintenue. Le Christ a donc voulu, lorsqu'il instituait cet auguste sacrement, ranimer la charité envers Dieu, et, par ce moyen, réchauffer la charité mutuelle entre les hommes ; il est évident, en effet, que celle-ci naît de la première, par suite de sa nature même, et que, pour ainsi dire, elle en découle spontanément. Il est impossible qu'elle laisse à désirer en quoi que ce soit, et bien plus, elle sera toujours ardente et vigoureuse, si les hommes méditent attentivement sur la charité que leur témoigne le Christ dans ce Sacrement ; là, de même qu'il a manifesté d'une façon éclatante sa puissance et sa sagesse, ainsi il a répandu les richesses de son divin amour envers les hommes.

En songeant à cet exemple du Christ qui nous donne libéralement tous ses biens, combien nous devons nous aimer et nous

(1) Tim., VI, 10.

(2) II Cor., VIII, 14.

aider les uns les autres, unis par des liens fraternels de jour en jour plus étroits. Ajoutons que les signes mêmes qui constituent ce sacrement sont propres à nous exciter très opportunément à la charité mutuelle. A ce sujet, saint Cyprien a écrit : *Enfin, les sacrifices du Seigneur eux-mêmes signifient l'universalité des chrétiens unis entre eux par une charité solide et indissoluble. En effet, quand le Seigneur nomme « son corps » ce pain qui est formé par l'assemblage de grains nombreux, il indique l'union de notre peuple ; et quand il appelle « son sang » le vin extrait de milliers de grains de raisin et formant une seule masse liquide, il a en vue de même notre troupeau constitué par le mélange d'une multitude d'hommes rapprochés les uns des autres* (1).

De même, le docteur Angélique, s'inspirant d'Augustin, a écrit : *Notre-Seigneur a confié son corps et son sang à ces substances qui sont formées de multiples éléments ramenés à un seul corps ; c'est d'abord le pain qui se compose de beaucoup de grains réunis, c'est ensuite le vin, masse liquide provenant elle aussi de grains innombrables ; et c'est pourquoi Augustin dit ailleurs : « O Sacrement de piété, ô signe d'unité, ô lien de charité »* (2).

Tous ces enseignements sont confirmés par le jugement du concile de Trente, qui porte que le Christ a laissé l'Eucharistie à son Eglise « comme le symbole de l'unité de celle-ci, et de la charité par laquelle il a voulu que fussent unis et liés entre eux tous les chrétiens. . . le symbole de ce seul corps dont il fut la tête, et auquel il a voulu que les membres, qui sont nous-mêmes, fussent unis par les liens très étroits de la foi, de l'espérance et de la charité » (3). C'est ce qu'avait aussi enseigné Paul. *Car quoique en grand nombre, nous sommes un seul pain, un seul corps, nous tous qui participons à un même pain.* Et c'est là certes un très bel et très doux exemple de fraternité chrétienne et d'égalité sociale que cette confusion dans laquelle se groupent au pied des autels le patricien et l'homme du peuple, le riche et le pauvre, le docte et l'ignorant, tous participant également au même festin céleste.

(1) Ep. 69 ad Magnum, n. 5.

(2) *Summa theol.*, III p., q., LXXIX. a. 1.

(3) Sess. XIII, *De Eucharist.*, II.

C'est à bon droit certes que dans les annales des débuts de l'Eglise, il lui est fait une gloire spéciale de ce que *la multitude des croyants n'avait qu'un corps et qu'une âme* (1); or il est nettement établi que ce résultat si précieux était dû à la fréquentation de la table divine; nous lisons en effet au sujet des premiers chrétiens: *Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain* (2).

De plus, le bienfait de la charité mutuelle entre les vivants, qui puise dans le sacrement eucharistique tant de force et tant d'extension, se répand, principalement par la vertu du sacrifice, sur tous ceux qui sont compris dans la communion des saints. Personne en effet ne l'ignore: la communion des saints n'est autre chose qu'un échange de secours, d'expiations, de prières, de bienfaits entre les fidèles, soit qu'ils aient déjà gagné la patrie céleste, soit qu'ils soient condamnés encore au feu du purgatoire, soit enfin qu'ils continuent de voyager sur la terre; tous sont unis pour former une seule cité dont le chef est le Christ, et dont la forme est la charité.

Or, voici ce que nous enseigne la foi: quoiqu'il ne soit permis d'offrir qu'à Dieu seul l'auguste sacrifice, cependant l'on peut célébrer en l'honneur des saints régnant dans les cieux avec Dieu *qui les a couronnés*, et cela afin de nous concilier leur patronage, et aussi, suivant l'enseignement des apôtres, afin d'effacer les fautes de nos frères qui, étant morts dans le Seigneur, n'ont pas encore complètement expié.

La charité sincère, qui a coutume de tout faire et de tout souffrir pour le salut et le bien de tous, découle, ardente et active, de la très sainte Eucharistie, dans laquelle est présent le Christ vivant lui-même, dans laquelle il s'abandonne surtout à son amour envers nous, dans laquelle enfin, entraîné par l'élan de sa charité divine, il renouvelle perpétuellement son sacrifice. On voit ainsi clairement à quelle source les hommes apostoliques ont puisé la force pour leurs durs labeurs, et d'où les institutions catholiques, si nombreuses et si variées, qui rendent les plus grands services à la famille humaine, tirent leur inspiration, leur force, leur perpétuité, et leurs heureux résultats.

(1) Act., IV, 32.

(2) Act., II, 42.

Nous ne doutons pas que ces brefs enseignements relatifs à un sujet très vaste ne soient féconds en fruits bénis pour le troupeau chrétien, si par vos soins, Vénérables Frères, ils sont opportunément exposés et recommandés à l'attention des fidèles. Mais ce sacrement est si grand et si riche en vertus de toutes sortes que jamais personne ne pourra lui attribuer toutes les louanges et lui rendre tout le culte pieux qu'il mérite. Soit que vous le méditez dévotement, soit que vous l'adoriez suivant les règles, soit surtout que vous le receviez avec une conscience pure et des dispositions saintes, il doit être regardé comme le centre dans lequel réside la vie chrétienne, autant qu'elle peut être quelque part ; tous les autres modes de piété, quels qu'ils soient, ont dans l'Eucharistie leur but et leur terme. C'est surtout à ce mystère qu'aboutit et en lui que s'accomplit chaque jour la bienveillante invitation du Christ : *Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai* (1).

Ce mystère est comme l'âme de l'Eglise, c'est vers lui que la plénitude elle-même de la grâce sacerdotale monte par les divers degrés des ordres. C'est là encore que l'Eglise puise et possède toute sa vertu et toute sa gloire, toute la richesse des grâces divines, tous les biens qu'elle répand sur le monde ; aussi met-elle ses meilleurs soins à préparer et à amener les fidèles à une intime union avec le Christ par le moyen du sacrement de son Corps et de son Sang ; pour le même motif, elle rend ce sacrement plus vénérable encore en l'entourant de cérémonies très religieuses.

La perpétuelle sollicitude que témoigne sur ce point l'Eglise notre mère est éloquemment mise en relief par une exhortation qui fut publiée dans le saint concile de Trente et qui respire une charité et une piété admirables. Elle mérite pleinement que le peuple chrétien la reçoive de Nous intégralement reproduite : « Le saint synode avertit avec une affection paternelle, exhorte, prie et conjure, par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, tous ceux qui portent le nom de chrétiens, qu'ils s'unissent enfin et trouvent la bonne harmonie dans ce signe de l'unité, dans ce lien de la charité, dans ce symbole de concorde. Qu'ils se souviennent de la si grande majesté et du si

(1) Matth., xi, 28.

admirable amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a donné son âme bien-aimée comme prix de notre salut, et qui nous a laissé son corps comme nourriture; que les fidèles croient et vénèrent ces mystères sacrés du corps et du sang du Christ avec une foi si constante et si ferme, avec une dévotion, une piété et un respect tels qu'ils puissent fréquemment recevoir ce pain supersubstantiel, et que celui-ci soit vraiment pour eux la santé perpétuelle de l'esprit et du cœur; que, fortifiés par cet aliment, ils puissent, au terme de ce misérable voyage terrestre, parvenir à la céleste patrie, où ce même Pain des anges, qu'ils mangent maintenant sous les voiles sacrés, ils le mangeront sans aucun voile » (1).

L'histoire est témoin que la vie chrétienne fut surtout florissante parmi le peuple aux époques où la réception de l'Eucharistie était plus fréquente. Au contraire, il est un autre fait non moins établi, c'est qu'habituellement, lorsque les hommes négligeaient le pain céleste et pour ainsi dire s'en dégoûtaient, on vit languir d'une façon sensible la vigueur de la foi chrétienne. Pour qu'elle ne s'évanouît pas entièrement, Innocent III prit une mesure très sage, quand, dans le concile de Latran, il ordonna, sous des peines sévères, qu'au moins lors des solennités pascales, aucun chrétien ne s'abstînt de la communion du corps du Seigneur. Mais il est évident que ce précepte ne fut donné qu'à regret, et comme remède extrême: il fut toujours, en effet, dans les vœux de l'Eglise, qu'à chaque fête les fidèles pussent prendre part à ce banquet divin. « Le saint synode souhaiterait qu'à chaque messe les fidèles assistants ne fissent pas seulement la communion spirituelle, mais encore qu'ils vinssent recevoir sacramentellement l'Eucharistie; ainsi les fruits de ce très saint sacrifice découleraient sur eux en plus grande abondance » (2).

Ce mystère très auguste n'a donc pas seulement en fruits bénis pour chaque homme en particulier, mais encore, en tant que sacrifice, pour tout le genre humain; et c'est pourquoi l'Eglise a coutume de l'offrir assidûment *pour le salut du monde entier*. Il convient que les pieux chrétiens unissent leurs

(1) Sess. XIII, *De Eucharist.*, c. VIII.

(2) Conc. Trid., sess. XXII, c. VI.

efforts pour que ce sacrifice soit l'objet d'un respect et d'un culte sans cesse grandissants, et cela est plus que jamais nécessaire à notre époque. Aussi Nous voulons que ses vertus multiples soient mieux connues et plus attentivement méditées.

Les principes suivants sont nettement établis par les lumières naturelles elles-mêmes : le pouvoir du Dieu créateur et conservateur sur les hommes, considérés soit au point de vue public soit comme particuliers, est suprême et absolu ; tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons de bon, en particulier ou publiquement, c'est à la libéralité de Dieu que nous le devons ; en retour, il nous faut lui témoigner le plus grand respect, comme à Notre-Seigneur, et la plus vive gratitude, à cause de ses très précieux bienfaits. Et cependant, combien d'hommes trouve-t-on aujourd'hui qui lui rendent ces hommages avec la piété qui convient ? S'il y eut jamais un siècle qui porta devant lui l'esprit de rébellion envers Dieu, c'est bien le nôtre, dans lequel retentissent de nouveau contre le Christ cette parole impie : *Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous* (1), et cette proposition criminelle : *Arrachons-le du milieu de nous* (2). Un grand nombre d'hommes poussent la folie et la violence jusqu'à bannir Dieu de tout groupement civil et même de toute société humaine.

Sans doute, on n'en arrive pas partout à ce degré de démence scélérate ; cependant il est déplorable de voir le grand nombre d'hommes qui demeurent oublieux de la divine Majesté, de ses bienfaits, et surtout du salut qui nous a été acquis par le Christ. Mais maintenant il faut que cette perversité ou cette insouciance si graves soient réparées par un redoublement d'ardeur de la piété commune envers le sacrifice eucharistique ; rien ne peut honorer Dieu mieux que cette dévotion, et lui être plus agréable. Car elle est divine, la victime qui est ici immolée ; par elle donc, nous attribuons à l'auguste Trinité un honneur égal à celui qu'exige sa dignité immense ; en outre, nous offrons au Père un présent d'un prix et d'une douceur infinis, son Fils unique ; de là résulte que non seulement nous rendons grâces à sa bienveillance, mais que véritablement nous nous acquittons envers Lui.

(1) Luc, XIX, 14.

(2) Jér., XI, 19.

Il nous est encore donné et nous avons pour devoir de recueillir un autre fruit double et précieux de ce sacrifice. On ne peut songer sans affliction au déluge de turpitudes qui s'est répandu de toutes parts, la puissance divine ayant été, comme Nous l'avons dit, méconnue et méprisée. Réellement, le genre humain semble en grande partie appeler sur lui-même la colère divine; et d'ailleurs, la moisson de fautes qui est déjà debout est mûre elle-même pour la juste réprobation de Dieu. Il faut donc animer le zèle pieux des fidèles, les invitant à s'efforcer d'apaiser ce Dieu qui châtie les crimes, et aussi d'obtenir ses secours très opportuns en faveur d'un siècle accablé de maux. Or qu'ils songent que ces résultats doivent être demandés surtout à la vertu de ce sacrifice. En effet, c'est seulement grâce à l'efficacité de la mort subie par le Christ que les hommes peuvent satisfaire complètement aux intérêts de la divine justice et aussi obtenir en abondance les bienfaits de la divine clémence. Mais cette vertu qui s'exerce soit pour l'expiation, soit pour la prière, le Christ a voulu qu'elle demeurât entière et d'une façon permanente dans l'Eucharistie; ce sacrifice, en effet, n'est point une simple et vaine commémoration de sa mort, mais un véritable et merveilleux renouvellement de cette mort, quoique celle-ci soit maintenant non sanglante et mystique.

D'ailleurs, il Nous plaît de le déclarer, Nous sommes ému d'une joie très vive en constatant que, durant ces dernières années, les âmes des fidèles ont commencé à se renouveler dans le respect et l'amour envers le sacrement de l'Eucharistie; ce réveil Nous inspire l'espérance encourageante de voir naître des temps meilleurs et une situation plus florissante. Comme Nous l'avons dit au début, une piété active a créé dans cet ordre d'idées des institutions nombreuses, notamment des associations ayant pour but d'accroître l'éclat des rites eucharistiques, d'adorer assidûment, jour et nuit, l'auguste Sacrement, de réparer les outrages et les sacrilèges dont il est l'objet. Cependant, Vénérables Frères, il ne Nous est pas permis, non plus qu'à vous, de nous reposer sur les résultats acquis; en effet, il reste beaucoup de progrès à faire, beaucoup d'institutions à créer, pour que ce présent, entre tous divin, soit entouré de plus d'éclat et d'honneur parmi ceux-là mêmes qui remplissent

la foi, l'espérance, la charité, en un mot toutes les vertus chrétiennes, s'accroître sans cesse, et assurer la guérison et le progrès de la société elle-même ; puissent les desseins de la très-prévoyante Charité de Dieu briller d'un éclat sans cesse grandissant, de ce Dieu qui a institué *pour la vie du monde* la perpétuité d'un tel mystère.

Exalté par l'espérance de ces résultats bénis, Vénérables Frères, comme gage des faveurs divines, et en témoignage de Notre charité, Nous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 28 mai, en la veille de la solennité du Très-Saint-Sacrement, l'année 1902, de Notre Pontificat la vingt-cinquième.

LÉON XIII, Pape.

Cérémonies religieuses

— Le dimanche, 6 juillet, la jolie église de Saint-Ephrem (Beauce) voyait se dérouler une procession d'un nouveau genre : quarante Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie prenaient place dans la grande allée en l'absence des élèves du Couvent. Ces religieuses étaient réunies pour leur retraite annuelle prêchée par le Rév. Père Marie d'Alcantara. Dans l'après-midi, a eu lieu la prise d'habit de cinq jeunes postulantes, suivie de la profession de trois novices, et de plusieurs rénovations de vœux temporaires et de vœux perpétuels.

Les jeunes filles admises à la prise d'habit étaient : Mlles Fabiola et Florentine Dorval, de Lévis, en religion Sr Saint-Raphaël et Sr Saint-Nazaire ; Mlle Evelina Matte, en religion Sr Sainte-Léontine ; Mlle Adélie L'Heureux, de Saint-Elzéar, en religion Sr Saint-Joseph ; Mlle Mabel Lamotte, de l'Érable (Illinois, E.-U.), en religion Sr Sainte-Anne.

Ont prononcé leurs vœux : Sr Saint-Jean, Sr Sainte-Marguerite et Sr Saint-Paulin.

— Le 10 juillet 1902, en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, dix novices ont prononcé leurs premiers vœux de religion. Ce sont les Sœurs Albertine Côté, de Saint-Gilles, comté de Lotbinière, en religion Marie du Saint-Cœur de Marie ; Cécile Turcotte, de Champlain, en religion Marie de Sainte-Marie-Salomé ;

Cécile Ménard, de Québec, en religion Marie des Vertus ; Marie Beaudoin, de Sainte-Hénédine, comté de Dorchester, en religion Marie de Saint-Grégoire de Nazianze ; Hélène Légaré, de Charlesbourg, comté de Québec, en religion Marie de la Grâce ; Ida Langevin, de Champlain, en religion Marie de Saint-Pierre-Célestin ; Marie-Louise Méthot, du Cap-Saint-Ignace, comté de Montmagny, en religion Marie de Saint-Gustave ; Anna-Louise Martin, de Van Buren, Maine, E.-U., en religion Marie de Saint-Martin ; Léda Roy, de Saint-Georges, comté de Beauce, en religion Marie de Saint-Philippe : novices de cœur ; Adèle Simard, de Matane, comté de Mataue, en religion Marie de Saint-Daniel, novice converse.

Monseigneur C.-A. Marois, P. A. et V. G., a présidé la cérémonie, assisté du révérend Père M. Janisson, S. M., curé de Van Buren, Maine, E.-U., et de M. l'abbé J.-S.-E. Paquet, curé de Saint-Gilles.

Étaient aussi présents à la cérémonie : MM. les abbés P.-J.-E. Pagé, aumônier de l'Institution, J.-B.-A. Poulin, vicaire à Saint-Roch de Québec, et E. Pelletier, professeur au collège de Sainte-Anne.

M. l'abbé P.-J.-E. Pagé a donné le sermon de circonstance.

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé D. Pelletier, ex-supérieur du collège de Sainte-Anne, est nommé curé de Bienville (Lévis) ; M. l'abbé L. Gauvreau, curé de Bienville, est nommé aumônier de l'Hôpital-Général de Québec.

Causerie philologique

Ils sont innombrables les mots accusant une origine étrangère qui ont droit de cité chez nous.

Il est bien beau, sans doute, de pratiquer l'hospitalité, mais un homme bien élevé ne devrait jamais placer sur le même pied un vieil ami et un nouveau venu.

C'est pourtant ce que nous faisons, et encore sur une large échelle. Sous le couvert de notre tolérance, de bons vieux mots français consacrés par tous les lexiques disparaissent pour faire place, dans le commerce ordinaire de la conversation, à des

expressions empruntées à nos voisins ou écloses dans le pays des nouveaux maîtres du Transvaal.

Mais je ne veux pas avoir l'air de sermonner qui que ce soit. D'abord, à ce jeu, je pourrais paraître à quelques-uns grincheux, étroit, rigoriste, et puis, la main sur la conscience, je n'oserais affirmer si je suis moins coupable que bien d'autres.

Un mot qui m'a toujours désagréablement chatouillé le tympan et que l'on ne cesse de nous bourdonner à toutes les gares de chemin de fer, c'est celui de *checker* (prononcez *tchèquer*).

« Avez-vous *chéqué* votre bagage »

« J'ai perdu mon *tchèque*. »

On sait ce que cela veut dire.

Le *tchèque* dont il s'agit ici est la contremarque en métal donnée aux voyageurs en chemin de fer pour qu'ils puissent réclamer, à la gare où ils descendent, leurs bagages enregistrés au point de départ.

Il serait bien plus simple de dire *fiche de bagage*, mais l'expression *tchèquer* est si bien entrée dans notre langage que je crains fort qu'on ne l'en déracine de sitôt.

Ce mot de *tchèquer* ou *cheik* que nous employons journellement se réclame d'une origine purement anglaise. C'est en effet le mot anglais *check* que nous cherchons à franciser, terme qui veut dire à la fois contremarque, parafe, chiffre d'un billet de banque.

Si nous tenions un peu plus à notre langue, nous bannirions de notre répertoire l'expression de *check* dans le sens de fiche de bagage.

J'ai entendu l'autre jour un joueur de cartes qui demandait à un marchand s'il vendait des *chips* !

— Des *chips* ! riposta le marchand ; mais certes, oui ! Et il montra à son client français quelques douzaines de boîtes de jetons blancs, bleus et rouges.

Et voilà ! Le *jeton* ordinaire s'était transformé pour notre compatriote en *chips* !

Evidemment, c'est encore l'anglais qui a déteint ici sur notre compatriote.

Chip, d'après Fleming & Tibbins, signifie petit morceau, miette, éclat, fragment, rognures, déchet. De là, à l'appliquer à ces petits morceaux d'ivoire que l'on appelle *jetons*, il n'y avait qu'un pas, et beaucoup trop de nos gens n'ont pas hésité à le franchir.

J'ai été étonné de savoir que le mot *caucus* n'était pas encore définitivement entré dans la langue française.

Il avait pourtant bonne mine ce terme dont nous ont fait don les Américains depuis plus d'un siècle, et puis n'a-t-il point ses franchises coudées, depuis l'établissement du régime représentatif, dans les coulisses parlementaires.

Franchement, j'en veux presque à Littré d'ostraciser ce terme, mais j'en veux davantage à Larousse qui est généralement à l'affût de tous les néologismes et qui ignore celui-ci !

Caucus méritait mieux que le mépris du silence. Il a des allures presque françaises et sa petite terminaison latine le rend encore plus intéressant.

M. J.-A. Favreau a publié, l'autre jour, dans le *Bulletin des Recherches historiques*, sur les origines de ce mot une étude assez documentée. C'est une page à lire pour ceux qui s'occupent de lexicologie. On y verra que le mot *caucus* nous vient des Etats-Unis, et que là il sert à désigner une assemblée de citoyens réunis pour s'entendre sur le choix des candidats pour n'importe quel office.

Le premier *caucus* date de 1763.

D'autre part, Guérin prétend que *caucus* est un terme américain dérivant d'un mot algonquin qui signifie *parler*.

Voici une autre chose dont vous ne vous seriez jamais douté : c'est que le *car* dans lequel vous et moi nous nous prélassons, lorsqu'il est question de se faire voiturier d'un bout à l'autre de la ville, est français, ce qu'il y a de plus français.

Comme de raison, si vous ouvrez un dictionnaire anglais, vous ne manquerez pas de trouver que nos amis de l'autre côté de la Manche font figurer ce mot dans leurs lexiques comme si c'avait toujours été leur propriété.

Cars — d'après Fleming & Tibbins — signifie *carriole*, et dans le langage poétique, *char*.

Eh bien ! — n'en déplaise aux lexiques anglais — *cars* (avec une s) était usité en France dans le sens de char et de chariot, bien avant qu'on l'ait bombardé terme exclusivement anglais.

Lacurne nous apprend en effet que *cars* est un substantif pluriel masculin et qu'on l'employait autrefois en France pour désigner un char. A l'appui de sa prétention, il cite cette phrase tirée des mémoires de Du Bellay : « Firent marcher cinq *cars* de foing, conduits chacun de quatre bœufs. »

En Normandie, ajoute Lacurne, les paysans disent encore *un car*, pour un char ou un chariot.

Allez donc après cela blâmer les Canadiens-Français qui vous apprennent qu'ils ont pris le *car* pour monter à l'Université ou au palais Législatif ?

SIRIUS.

Sur la terre étrangère

Comment ne pas se sentir ému jusqu'aux larmes, au spectacle de la fidélité au souvenir national que donnaient les Canadiens-Français des États-Unis, il y a quelques semaines ? En effet, pendant qu'à Québec des fêtes grandioses solennisaient la fête de la patrie française, nos frères de là-bas se réunissaient aussi pour célébrer la fête nationale.

Le 24 juin, dans la ville d'Ishpeming, Mich., c'étaient les Canadiens de l'Ouest américain qui s'étaient rassemblés pour fêter la Saint-Jean-Baptiste. Ils étaient venus nombreux, de 400 milles à la ronde. Après la grand'messe, on se forma en procession, une procession où il y avait jusqu'à sept corps de musiques et dont la simple énumération des sociétés qui la composaient dit assez combien nos compatriotes savent s'organiser sur la terre étrangère pour conserver le caractère national. Vous y voyez : la Soc. St-J.-B. de Marquette, la Soc. St-J.-B. de Norway, la Soc. St-J.-B. de Champion et Beacon, la Soc. St-J.-B. de Lake Linden, la Soc. St-J.-B. d'Iron Mountain, et encore bien d'autres. Qu'on nous montre, dans l'univers, un autre peuple qui déploie autant d'efforts que le nôtre pour assurer le maintien de sa race ! Nous avons toujours été d'avis, comme bien d'autres, que les Canadiens de l'Ouest étaient perdus pour notre nationalité, et que les nobles efforts qu'ils font pour se maintenir étaient d'avance condamnés à être vains. Mais, vraiment, à les voir bouillants de patriotisme et organisés comme ils le sont, nous nous prenons à espérer qu'il en sera d'eux comme de nos compatriotes de l'Est, dont on désespérait aussi à une certaine époque, mais dont le triomphe ne fait maintenant plus doute pour personne.

Pour revenir à Ishpeming, après la belle procession, il y eut un grand banquet, où les foules se succédaient par groupes de 600 personnes à la fois. « Partout, dit le *Canadien* de Saint-Paul, Minn., « c'est le doux parler français » qui se fait entendre. On se croirait en pleine province de Québec. »

Après le banquet, convention des délégués des diverses sociétés nationales. Après la convention, c'est le « grand parlement, » qui dure « jusqu'au coucher du soleil, » et où maints orateurs parlent à la foule des gloires de notre race et des hauts faits accomplis par les nôtres sur cette terre d'Amérique. L'un de ces orateurs, M. Chs Marcil, M. P., « a fait (dit le *Canadien*) l'éloge du clergé canadien aux États-Unis, qui est en train de perpétuer sur la terre étrangère la grande œuvre du clergé canadien au Canada. Il a félicité les Canadiens de leur esprit d'union et des beaux succès que leurs sociétés ont remportés.

« M. Marcil a été applaudi à outrance à maintes reprises, et au moment de se retirer, quand il demanda trois hourras pour notre terre natale, la province de Québec, le spectacle qui s'est

alors présenté ne sera jamais oublié par ceux qui étaient présents. Jamais ce coin de terre n'a résonné de vivats plus enthousiastes que ceux qui ont été lancés à ce moment-là. Ces acclamations ont été accompagnées du chant de «Vive la Canadienne.»

Dans l'Est, c'est à Central Falls, E. I., que nos compatriotes se réunirent pour la fête de la patrie, et là cette célébration dura deux jours, les 23 et 24 juin. La ville était pavoisée aux couleurs françaises.

Le fête commence le soir du 23. On y voit la Société Saint-Jean-Baptiste se rendre en corps au devant du gouverneur de l'Etat et de son état-major, pour les conduire au grand concert national, où l'on entend des artistes et des orateurs canadiens.

Le 24 juin, un brillant soleil répand partout l'allégresse, et l'on voit les sociétés nationales qui se rendent en rangs à la messe solennelle, durant laquelle le Rév. Père Defoy (qui était encore récemment du clergé de Québec) démontre que l'on doit trouver, dans le cœur de tout Canadien, *l'amour de la patrie et l'amour de l'Eglise.*

Ensuite, c'est la grande procession, l'une des plus belles que nos compatriotes aient faites aux Etats-Unis. Comme à nos processions d'ici, Montcalm et jusqu'au « petit saint Jean-Baptiste » y figurent. Le gouverneur et un détachement de la milice en font aussi partie. Qui aurait jamais pensé que les Canadiens des Etats-Unis acquerraient assez d'importance pour que les autorités américaines s'associent de la sorte à leurs célébrations nationales !

La procession se termina à l'endroit désigné pour une grande fête champêtre. Vingt mille personnes s'y trouvèrent réunies. Au milieu de l'après-midi, vint le tour de l'éloquence patriotique. Car, des deux côtés de la frontière, nous sommes trop Français pour ne pas être insatiables de discours.

Et voilà comment, jusque sur la terre étrangère, nos compatriotes restent fidèles au culte de la patrie.

Il y aurait à parler aussi de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste par nos compatriotes du Manitoba, et même par les Canadiens-Français résidant ou se trouvant à Paris.

Vraiment, un peuple qui garde aussi précieusement l'amour du sol natal, le souvenir des ancêtres, l'attachement aux traditions religieuses et nationales, ce peuple a sujet d'avoir foi en l'avenir.

Les 23 et 24 juin, sous quelques cieux qu'ils soient fixés, tous les Canadiens-Français ont tourné leurs yeux et leurs cœurs vers notre vieux Québec, le berceau et le boulevard de notre race. Nous, du vieux Québec, adressons un salut du cœur particulièrement à nos compatriotes des Etats-Unis qui, à Ishpeming comme à Central Falls, se sont montrés les dignes fils de la patrie canadienne-française.